



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 6 Février 2023**

Le six février deux mil vingt-trois dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Nombre de  
conseillers :

*En exercice : 15*

*Présents : 12*

*Votants : 12*

*Procurations : 0*

Convocation  
30 Janvier 2023

Délibération Numéro

**2023.06.02.03**

Objet :

**TRAVAUX DE MISE EN  
ACCESSIBILITE DES  
ETABLISSEMENTS  
RECEVANT DU PUBLIC  
DEMANDES DE  
SUBVENTIONS**

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, Mme MAILLARD Martine, Mme RACINE Claire, M. LEMAISTRE Alain, Mme GEHAN Danielle, Mme CHARDEY Brigitte, M. COURSEAUX Pierrick, M. LEFEVRE Christophe, Mme LECUYER Marie-Hélène Mme PIERRE Angélique.

Absents excusés

M. AUBER François, M. COULTOUKIS Vassili, M. LE CORRE Gérald,

Secrétaire de séance : Madame

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Monsieur Le Maire rappelle l'obligation de rendre accessible les établissements recevant du public selon l'agenda d'accessibilité réalisé en 2015.

Il reste quelques travaux de mise en accessibilité à réaliser sur certains bâtiments communaux, notamment sur à l'école élémentaire, la salle des Associations et à l'Eglise.

Monsieur le Maire présente les devis relatifs à ces travaux, le montant total HT des devis s'élevant à la somme de 15 387.34€.

Ces travaux consistent à la création de rampes d'accès en béton, et de la modification des sanitaires afin de se mettre en conformité.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres**

(12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

**DE**

- Solliciter au taux le plus avantageux toutes les subventions dont la commune pourrait bénéficier auprès de l'Etat et du Département.
- D'approuver les travaux ci-dessus énumérés
- D'inscrire les crédits au budget 2023
- Autoriser monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

Gérard CAPOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20230206-2022060203-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2023

Publication : 09/02/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

